

L' TUDE ET LA PRISE EN CHARGE DES CONDUITES SUICIDAIRES

Dur e : 1 an. A lieu tous les 2 ans.
Prochaine session en 2016-2017

§ OBJECTIFS P DAGOGIQUES

- § Approfondir l' tude des ph nom nes suicidaires dans leurs multiples aspects.
- § Acqu rir une comp tence pour la prise en charge m dicale, psychologique et sociale des suicidants.
- § D velopper la connaissance des mesures de pr vention du suicide et des comportements suicidaires.

§ CONDITIONS D'INSCRIPTION

- § Docteurs en M decine, sp cialistes ou non.
- §  tudiants fran ais inscrits en 3  cycle des  tudes m dicales ou en 3  cycle des  tudes de psychologie.
- §  tudiants  trangers titulaires d'un dipl me leur permettant l'exercice de la m decine dans le pays d'obtention ou d'origine et en stage hospitalier au titre de la pr paration d'un DFMS ou DFMSA en France.
- § Membres des  quipes pluridisciplinaires des Services de M decine et de Psychiatrie amen s   participer   la prise en charge des suicidants.
Le nombre d'inscrit est limit    **40 personnes**.

§ PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

La dur e de l'enseignement est d'un an (100 heures).
Il comprend **4 modules obligatoires** de cours magistraux :

§ **Module 1** (Facult    d finir)

D finition et probl mes de terminologie. Importance quantitative et mesure des ph nom nes suicidaires. Donn es  pid miologiques r gionales, nationales et internationales.

§ **Module 2** (Facult    d finir)

Aspects cliniques : s miologie du suicide et des comportements suicidaires. Facteurs suicidog nes d'ordre psychopathologique et psychosociologique. Suicide et enfance. Suicide et adolescence. Suicide et vieillesse. Biologie et g n tique du suicide.

§**Module 3** (Faculté à définir)

Aspects socioculturels et juridiques : les typologies sociologiques. Le suicide, la morale et les religions. Histoire du suicide. Suicide et art. Le suicide et la loi.

§**Module 4** (Faculté à définir)

Aspects préventifs et thérapeutiques : la prévision du suicide. La lutte contre le suicide et la prévention des récidives. Les prises en charge et les conduites à tenir devant un suicidant.

Et 1 séminaire local pour un total de 36 heures, qui porte sur l'analyse de la pratique à partir d'études de cas cliniques et d'éclairages théoriques.

§**CONTROLE DES CONNAISSANCES**

Présence obligatoire à toutes les séances d'enseignement (4 modules et 1 séminaire).

Soutenance d'un mémoire devant un jury. Une note de 10/20 est nécessaire pour obtenir la validation du mémoire et la soutenance doit avoir lieu dans les 2 années qui suivent l'inscription.

§**DATES DES ENSEIGNEMENTS**

Séminaire local :

8 séances le mardi de 14 h à 18 h à Angers et à Nantes de décembre à juin.

Calendrier prévisionnel des séminaires interrégionaux de 2 jours :

Module 1 (Faculté à définir) : **décembre 2016**

Module 2 (Faculté à définir) : **janvier 2017**

Module 3 (Faculté à définir) : **février 2017**

Module 4 (Faculté à définir) : **avril 2017**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS


Responsable Pédagogique :

Pr Bénédicte GOHIER
C.H.U. d'Angers
Service de Psychiatrie et d'Addictologie
☎ 02 41 35 32 44

(en collaboration avec les Facultés
De Médecine de BREST, NANTES et RENNES)

Inscriptions:

Contactez Pascale CHAMPAGNE
Département de Formation Médicale Continue
☎ 02 41 73 59 44

 pascale.champagne@univ-angers.fr

Pré - Inscriptions :

Lettre de motivation + CV
avant le (à définir) au :
Pr Bénédicte GOHIER
C.H.U. d'Angers
Service de Psychiatrie et d'Addictologie
4 rue Larrey 49933 ANGERS Cedex 9

Droits d'inscriptions :

(droits 2016-2017 non connus)

Etudiants :
Individuels :
Entreprises :

Droits universitaires compris